La déléguée à la protection des données de l'AEFE

L'UTILISATION DES OUTILS PÉDAGOGIQUES, DE COMMUNICATION ET LE RGPD

L'Agence a bien conscience que, dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, les établissements d'enseignement français à l'étranger sont amenés à recourir à différents outils pédagogiques, éditeurs de logiciels éducatifs et outils de communication afin d'accompagner au mieux les élèves durant le temps de fermeture de l'établissement. Il était tout à la fois impératif d'organiser dans des délais contraints cet enseignement à distance mais aussi de partir des pratiques enseignantes installées.

Afin de les accompagner, l'Agence entend rappeler que le choix stabilisé de ces outils doit se faire dans le respect d'un certain nombre d'obligations issues de la loi Informatique et liberté de 1978 modifiée et renforcée depuis le règlement général sur la protection des données (ci-après « RGPD ») entré en vigueur le 25 mai 2018 mais également d'autres législations.

Certains principes en matière de données à caractère personnel peuvent être rappelés, sans oublier que leur utilisation doit être encadrée.

a. Le respect des droits des personnes

Les outils que vous utilisez doivent permettre de respecter les droits des personnes qui regroupent les droits suivants :

- Droit d'accès : droit d'obtenir communication des données traitées et des caractéristiques des traitements ;
- Droit à la rectification : droit de solliciter la correction des informations inexactes ;
- Droit d'opposition : droit de s'opposer à un traitement du fait de circonstances particulières ;
- Droit à l'effacement : droit de demander l'effacement de ses données lorsque leur conservation n'est plus fondée ;
- Droit à la portabilité : droit de récupérer ses données dans un format réutilisable pour un usage propre ;
- Droit à la limitation : droit de demander la suspension du traitement.

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | Fax : 33 (0)1 53 69 31 99 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | Fax : 33 (0)2 51 77 29 05 | www.aefe.fr

Si le fournisseur de l'outil pédagogique ne permettait pas d'exercer facilement les droits mentionnés ci-dessus, alors le choix de l'outil serait inapproprié.

b. Le droit à l'image des élèves et des enseignants à préserver

Pour rappel, « toute personne a sur son image un droit exclusif et absolu et peut s'opposer à sa fixation, à sa reproduction et à son utilisation sans autorisation préalable ».

Cette obligation de recueillir le consentement s'applique quel que soit le support de diffusion, la personne concernée doit être reconnaissable ou identifiable.

En outre, si *via* les outils numériques, les enseignants collectent des images, dans le cadre de l'organisation de la classe, un formulaire de droit à l'image doit être utilisé.

Ce dernier permet de garantir la transparence par rapport à la captation, la diffusion de photos et images filmées d'élèves par l'établissement.

Par parallélisme, ce droit à l'image s'applique aux enseignants, et implique de recueillir leur consentement.

c. L'utilisation des outils numériques à encadrer

En matière de choix des outils numériques, il conviendra d'être particulièrement attentif à la localisation du fournisseur de service éducatif auquel il est fait appel.

Si ces outils pédagogiques et logiciels éducatifs ont vocation à utiliser les données à caractère personnel des élèves, il serait judicieux de privilégier les éditeurs issus de l'Union européenne ou de l'espace économique européen puisque l'ensemble de ces pays appliquent le RGPD.

En cas de souhait de choisir un éditeur hors de ce champ, il serait judicieux de vérifier le niveau de protection des données personnelles des différents pays (**https://www.cnil.fr/fr/la-protection-des-donnees-dans-le-monde**).

L'on peut distinguer deux types de pays : ceux reconnus comme adéquats par la Commission européenne et ceux qui ne le sont pas et doivent nécessiter différents outils juridiques (les garanties appropriées de l'article 46 du **RGPD**).

De plus, chaque outil numérique doit indiquer précisément quelles sont les données susceptibles d'être collectées et traitées pour la création du compte utilisateur [Nom, prénom, adresse email, langue préférée, numéro de téléphone, photographie], conformément aux dispositions du RGPD.

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | Fax : 33 (0)1 53 69 31 99 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | Fax : 33 (0)2 51 77 29 05 | www.aefe.fr

Les informations suivantes doivent notamment être indiquées : finalité de la collecte, la base légale, les catégories de données collectées, le lieu d'hébergement des données, la durée de conservation, les modalités d'exercice des droits de modification.

Ces mentions d'information sont une obligation et visent à assurer la garantie du premier droit des personnes concernées : le droit de bénéficier d'une information suffisante sur un traitement.

Elles permettront de vérifier la conformité des outils aux obligations relatives à la protection des données.

La nomination d'un délégué à la protection des données constitue un indicateur positif du respect par le fournisseur de services et d'outils pédagogiques du respect continu du RGPD.

En effet, le délégué est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme qui l'a désigné s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par cet organisme.

Il conviendrait d'élaborer une charte numérique afin de rappeler les règles liées à l'usage, sensibiliser et responsabiliser les utilisateurs à leur respect, prendre la juste mesure des risques liés à leurs usages et enfin renforcer la prévention d'actes illicites.

Pendant la fermeture de l'établissement, les ressources sont mises à disposition des élèves et de leur famille par les professeurs, sous des supports divers : textes, sons, images, vidéos ; ce sont souvent des créations originales, faites par les professeurs eux-mêmes. Ces documents sont protégés par le droit d'auteur et ne peuvent être diffusés au-delà des élèves et parents destinataires sans l'autorisation de leurs auteurs. Par ailleurs, si certaines vidéos diffusées contiennent des images des professeurs, là encore elles ne peuvent être utilisées ni diffusées sans l'accord des professeurs filmés.

La charte sera adressée à ses utilisateurs et/ou ses représentants légaux, lesquels devront, par retour de courriel, déclarer en avoir pris connaissance, en avoir compris les termes et s'engager à les respecter.

Cette charte sera ensuite annexée au règlement intérieur.

S'il n'en existe pas, le règlement intérieur de l'établissement devra être appliqué, si des malversations étaient constatées (image qui se retrouve sur les réseaux sociaux, introduction d'un élève non autorisé dans une classe virtuelle par exemple) et l'établissement pourrait prononcer une limitation ou une suppression de l'accès aux services, voire des sanctions.

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | Fax : 33 (0)1 53 69 31 99 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | Fax : 33 (0)2 51 77 29 05 | www.aefe.fr

d. Les outils pédagogiques le plus fréquemment utilisés

Dans le cadre de la continuité pédagogique instaurée, l'établissement est amené à recourir à divers outils pédagogiques, issus des outils du ministère de l'Éducation nationale, ou d'opérateurs privés fournissant un service à l'établissement.

Ainsi :

- ✓ **La suite Google**
  - https://edu.google.com/intl/fr_fr/products/gsuite-for-education/
  - https://edu.google.com/intl/fr_fr/products/classroom/?modal_active=none

Tout d'abord, l'entreprise Google fait bien partie des structures référencées comme pouvant avoir accès aux données à caractère personnel de citoyens européens car elle s'est engagée à respecter les obligations issues de l'accord *Privacy Shield*1.

Google dispose d'une certification active. Elle a en effet certifié au Département du Commerce des États-Unis qu'elle adhérait aux principes du bouclier de protection des données.

Ensuite, toute la documentation disponible au sujet de cette suite tend à laisser penser que les pratiques adoptées au sein de cette structure sont bien respectueuses du droit des données à caractère personnel. L'Avis de confidentialité de la suite *G Suite for Education* et le *Contrat G Suite* expliquent les obligations contractuelles vis-à-vis de la protection de vos données.

Les établissements scolaires restent propriétaires de leurs données.

Les administrateurs ont ainsi la possibilité de surveiller et de gérer facilement la sécurité des données.

Les services principaux de la suite Google ne présentent aucune annonce et n'utilisent pas les informations personnelles des élèves pour créer des profils d'annonces à des fins de ciblage.

Google s'engage en faveur de la transparence de ses règles et pratiques en matière de collecte de données.

Les services sont conformes aux exigences de confidentialité et de sécurité.

Ils ont été audités par des organisations indépendantes afin de garantir que nos pratiques en matière de protection des données répondent aux normes les plus strictes.

[1] https://www.cnil.fr/fr/le-privacy-shield

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | Fax : 33 (0)1 53 69 31 99 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | Fax : 33 (0)2 51 77 29 05 | www.aefe.fr

L'Avis de confidentialité de la suite *G Suite for Education* et le *Contrat G Suite* expliquent les obligations contractuelles vis-à-vis de la protection de vos données

Au regard de ce qui précède, la solution pédagogique proposée aux établissements par Google peut donc tout à fait être utilisée.

Toutefois, s'il n'y a aucune contre-indication juridique à l'utilisation de cette solution pédagogique, il faut néanmoins toujours garder à l'esprit la logique commerciale dans laquelle s'inscrivent les grandes entreprises américaines où, dans leurs situations monopolistiques, elles acculturent les plus jeunes aux fonctionnalités et à l'ergonomie de leurs produits.

Pour rappel, l'entreprise Google LLC a été condamnée à plus de 8 milliards d'euros d'amende par la Commission européenne pour pratiques anticoncurrentielles (1,49 milliards d'euros rien que pour l'année 2019) ainsi que pour violation du RGPD par la CNIL (50 millions d'euros).

Aussi, si cette suite est un formidable outil pédagogique pour les établissements de l'AEFE, elle est mise en œuvre et offerte par une structure régulièrement condamnée par les régulateurs tant européens que français.

- ✓ **Padlet**

Padlet, outil permettant de gérer un mur collaboratif, est une société américaine.

Les données sont stockées en Californie.

Cette entreprise ne semble pas disposer de certification active [*privacy shield*].

Il est plutôt conseillé l'utilisation d'outil, espace collaboratif tel que https://framemo.org

- ✓ **L'application WhatsApp**

Petit rappel : les messageries électroniques sont devenues indispensables à tout exercice professionnel et particulièrement durant le confinement. Pourtant, il est important de garder à l'esprit que celles-ci ne constituent pas un moyen de communication sûr. En effet, une simple erreur de manipulation dans le destinataire d'un courriel peut divulguer à des personnes non habilitées des données personnelles sur vos élèves et agents, constituant ainsi une violation du RGPD.

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | Fax : 33 (0)1 53 69 31 99 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | Fax : 33 (0)2 51 77 29 05 | www.aefe.fr

Il sera précisé que l'application WhatsApp présente de nombreux désavantages qu'il importe de ne pas minorer. L'application est régulièrement identifiée comme présentant des failles de sécurité importantes.

Par ailleurs, l'entreprise WhatsApp Inc. est la propriété de Facebook Inc., entreprise qui a été mise en cause à plusieurs reprises pour la gestion des données personnelles.

Il est donc recommandé de privilégier des applications sécurisées librement accessibles et gratuites [Wire, Dust, Whisper ou encore Signal].

Par exemple, l'application Signal peut paraître être une bonne solution puisque celle-ci fonctionne à la fois sur les smartphones [système d'exploitation Android et Iphone] et sur les ordinateurs [Windows, Mac]. Elle a été développée en logiciel libre par l'entreprise Open Whisper System et assure un chiffrement de bout en bout des communications. De plus, il est possible de créer un groupe de travail sur cette application afin d'échanger sur un projet.

https://play.google.com/store/apps/details?id=org.thoughtcrime.securesms&hl=fr

- ✓ **Klassroom**

Klassroom est une application web et mobile qui permet de communiquer entre les parents et les professeurs.

Conformément aux mentions légales, l'utilisation et l'accès au site www.klassroom.fr nécessite la collecte et le traitement de données personnelles. Ces traitements ont pour base légale le consentement des représentants légaux et l'exécution des services.

Les données ne seront utilisées que pour permettre l'identification des utilisateurs, fournir les services et permettre une utilisation personnalisée et optimale de l'application.

Les données personnelles sont conservées pendant deux ans à compter de la dernière utilisation de l'application ou du site.

Il est indiqué que la Société Klassroom est la seule destinataire des données recueillies. La Société Klassroom ne vend, ne loue ni ne transmet les données à aucun autre destinataire. La Société Klassroom stocke les données personnelles de ses utilisateurs en France.

Conformément aux dispositions du Règlement européen pour la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD), les utilisateurs disposent d'un droit d'information, d'accès, de limitation, de rectification, de portabilité, d'opposition et de suppression des données les concernant.

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | Fax : 33 (0)1 53 69 31 99 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | Fax : 33 (0)2 51 77 29 05 | www.aefe.fr

Toute la documentation disponible tend à laisser penser que les pratiques adoptées au sein de cette structure sont bien respectueuses du droit des données à caractère personnel.

Cet outil peut donc être utilisé.

- ✓ **Zoom**

Zoom est une application de visioconférence. Elle offre la possibilité à l'organisateur de la visioconférence et aux participants de partager des supports de présentation et/ou leurs écrans d'ordinateurs, de travailler à distance sur le ou les mêmes fichiers, de prendre le contrôle à distance d'un ordinateur.

Les produits sont hébergés et exploités aux États-Unis par Zoom et ses fournisseurs de services.

Attention car les données personnelles peuvent être transférées aux États-Unis, à une société affiliée à Zoom dans le monde entier ou à des tiers agissant en notre nom aux fins de traitement ou de stockage.

La société Zoom Video Communications, Inc. est inscrite au Privacy Shield mais uniquement pour des données non RH.

Toutefois, bien que Zoom dispose d'une certification active, toute la documentation [la politique concernant les données confidentielles] disponible tend à laisser penser que les pratiques adoptées au sein de cette structure ne sont pas respectueuses du droit des données à caractère personnel.

En matière de visioconférence, l'application Zoom, dont les produits sont hébergés et exploités aux États-Unis ne semble pas pouvoir être considérée comme conforme.

Des applications sécurisées librement accessibles et gratuites sont donc à privilégier :

https://www.ovh.com/conferences/
https://www.tixeo.com/tixeo-la-premiere-solution-de-visioconference-certifiee-et-qualifiee-par-lanssi/
https://framatalk.org/accueil/fr/

Pour toute question précise, vous pouvez contacter à l'Agence la déléguée à la protection des données :
dpo.aefe@diplomatie.gouv.fr

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | Fax : 33 (0)1 53 69 31 99 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | Fax : 33 (0)2 51 77 29 05 | www.aefe.fr